

8 actions et impacts attendus pour l'exercice 2016,

1. Poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement notamment des charges de personnel qui vont être réduites pour 2016 ce qui contribuera à créer de l'autofinancement. **Objectif Capacité d'Autofinancement Financement (CAF) 2016 : 3,5 millions d'euros.**
2. Poursuivre les travaux visant à **rétablir l'équité fiscale** pour financer les actions au profit de la population. Un point sera fait lors du vote du BP 2016
3. **Poursuivre le réaménagement de la dette** et finaliser les négociations avec l'Agence Française de Développement et le Crédit Agricole pour alléger l'annuité à rembourser à chaque exercice soit 3,6 millions d'euros par an.
4. En fonction des crédits disponibles, **prioriser les opérations commencées et déjà cofinancées** pour améliorer le quotidien des Saintannais (Mise aux normes du Stade du Bourg, Sécurisation de l'Eglise du bourg, réfection des routes communales, Travaux dans les écoles, ...). Certaines opérations inscrites dans le Contrat de Développement

Durable Territorial (C2DT) sont également cofinancées au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

5. Poursuivre **l'accompagnement des associations du territoire**, réaliser des contrats d'objectifs et justifier les subventions versées pour rendre aux associations leurs vrais rôles d'acteurs de terrain.
6. **Mettre en place des actions en faveur de la jeunesse** pour les inscrire dans une dynamique de retour à l'emploi
7. **Accompagner les personnes âgées** en favorisant des actions visant à créer du lien entre elles mais aussi avec les plus jeunes
8. **Poursuivre la modernisation de l'administration** tendre vers une e-administration et une organisation plus optimale pour quelle soit plus proche des attentes de la population.